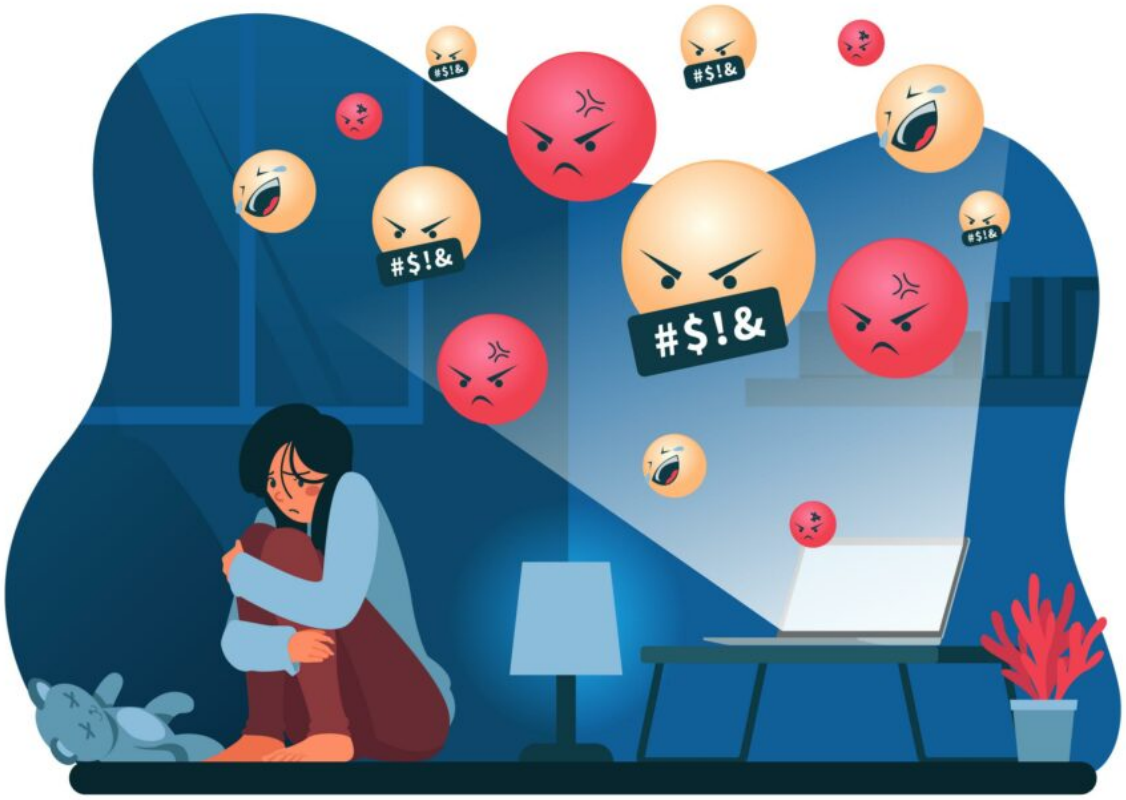
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Harcèlement sur les réseaux sociaux : plus d'un tiers des 25-34 ans en a déjà été victime



Alors que le Sénat a définitivement adopté, jeudi 29 juin, l'obligation pour les réseaux sociaux de vérifier l'âge de leurs utilisateurs et de réclamer l'accord des parents quand ils ont moins de 15 ans, les zOOms de l'Observatoire Cetelem, accompagnés par Harris Interactive, s'intéressent dans ce troisième volet d'enquête de la thématique « Les réseaux sociaux, pour le meilleur et pour le pire » aux dérives associées à ces canaux.

Des menaces hiérarchisées différemment selon les générations

Si les réseaux sociaux font désormais partie du quotidien d'une grande partie des Français, ils sont loin d'être inoffensifs à leurs yeux : fake news et complotisme, publicités mensongères, harcèlement et violence verbale… Autant de risques associés aux réseaux sociaux par plus des ¾ d'entre eux.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Les problèmes de santé, comme l'addiction (75%), la sédentarité (63%), les troubles du sommeil (55%) et l'anxiété (53%) sont aussi associés à ces canaux d'information. Mais ce sont les risques de piratage et de violation de la vie privée qui sont les plus redoutés : près d'1 Français sur 2 (respectivement 49% et 48%) les citent parmi les 3 dangers qu'ils craignent le plus, le 3ème risque le plus redouté étant le harcèlement (46%).

Une hiérarchie qui diffère selon les âges. En effet, les Français de 65 ans et plus évoquent en premier lieu les tentatives de piratage (65%), loin devant le harcèlement et la violence verbale (41%). À l'inverse, les 15-24 ans redoutent d'abord le harcèlement (50%), devant la violation de la vie privée (39%), le piratage des données et l'addiction (36%).

Plus d'1 Français sur 5 (23%) estime avoir déjà été victime de harcèlement, et jusqu'à 37% chez les 25-34 ans. 28% affirment que « beaucoup de personnes de leur entourage » y ont déjà été confrontées, ce chiffre étant nettement plus élevé parmi les 25-34 ans (48%) que dans les autres tranches d'âge. Et ils sont 9 sur 10 (90%) à y voir un problème grave, qui peut toucher tout le monde sans distinction (86%).

L'addiction, un risque peu considéré

Plus de 8 Français sur 10 (81%) identifient l'addiction aux réseaux sociaux comme un problème de santé publique, au même titre que l'alcool et le tabac, et 80% estiment que tout le monde peut être concerné sans distinction particulière. Face à cet enjeu, ils pointent une certaine faiblesse dans l'action des pouvoirs publics (63%), et dans celle des plateformes (67%), dont ils jugent qu'ils ne se saisissent pas suffisamment du problème. Aujourd'hui, c'est à un niveau individuel qu'ils agissent pour lutter contre l'addiction : ainsi, 68% des utilisateurs ont déjà entrepris de limiter leur temps passé sur les réseaux, et 33% ont déjà supprimé leurs comptes.

La plupart des Français indiquent passer moins de 2 heures par jour sur les réseaux sociaux : 40% y consacrent moins de 30 minutes, et 35% entre 30 minutes et 2 heures. Cependant, ils sont un quart (25%) à avouer y passer plus de 2 heures quotidiennes, avec de fortes variations selon l'âge : 70% des 15-24 ans contre 36% chez les 25-34 ans, ainsi qu'une légère différence entre les femmes (28%) et les hommes (21%),

Près des deux tiers des Français (64%) estiment avoir des proches « accros » aux réseaux sociaux, mais seuls 36% d'entre eux ont le sentiment de l'être eux-mêmes, un chiffre qui atteint néanmoins plus de la moitié des 15-34 ans (52%). Ils sont très largement enclins à les considérer comme une perte de temps (69%), qui ne leur apportent que des contenus futiles (77%). Ils sont nombreux également à reconnaître leurs tendances addictives, confiant avoir du mal à arrêter de « scroller » leur fil d'actualité (54%, et jusqu'à 75% chez les 15-24 ans). Il apparaît toutefois facile pour 75% des Français de passer moins de temps sur les réseaux. D'ailleurs, 1 utilisateur sur 2 (49%) pourrait sans difficulté supprimer ses comptes (64% des plus de 65 ans et 24% des 15-24 ans).

Réguler pour protéger

Seul 1/3 des utilisateurs publie des photos d'eux sur les réseaux de manière régulière. Ils en partagent également de leur entourage, et ce, sans nécessairement leur demander leur autorisation au

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

préalable : 25% d'entre eux avouent publier régulièrement des photos de leurs amis sans les consulter, une habitude plus fréquente chez les moins de 50 ans.

Plus d'1/3 des parents d'enfants mineurs (38%) déclarent publier régulièrement des photos de leur progéniture sur les réseaux. Parmi eux, moins de la moitié demande l'autorisation à ces derniers avant de publier ce type de contenu (45%), et à peine plus nombreux sont ceux qui les préviennent de la publication (47%). 38% affirment cacher souvent ou de temps en temps le visage de leurs enfants lorsqu'ils publient une photo d'eux. Or, les Français sont près de 9 sur 10 (87%) à estimer que les photos d'enfants publiées sur les réseaux peuvent leur porter préjudice à l'âge adulte (87%). Si 92% des Français considèrent comme indispensable le fait de responsabiliser les parents sur cet enjeu, il leur paraît également nécessaire de renforcer le cadre légal sur la question (89%).

Les Français ont une connaissance restreinte des dispositions légales et sécuritaires, qu'il s'agisse des CGU (conditions générales d'utilisation) des réseaux sociaux qu'ils utilisent (40%), ou des mesures de sécurité qui existent pour protéger leurs comptes (39%). Seule une courte majorité (58%) a le sentiment de bien connaître ce qu'il est autorisé ou interdit de publier sur les réseaux.

Ce sentiment de flou juridique va de pair avec un manque de confiance envers les plateformes : moins de 4 Français sur 10 (38%) font confiance aux réseaux pour respecter leur propre politique d'usage des données des utilisateurs. En matière de sécurité informatique, le niveau de confiance n'est pas plus élevé : seuls 37% font confiance aux plateformes pour protéger les utilisateurs du risque de piratage, quand 63% sont sceptiques.

Face aux divers dangers liés à l'utilisation des réseaux sociaux, plus de trois quarts des Français (78%) attendent une meilleure régulation : pour la majorité, il revient plutôt aux plateformes de lutter contre ces risques et protéger les utilisateurs (54%) qu'aux pouvoirs publics (24%). Les 22% restants estiment que ce n'est ni le rôle des plateformes ni celui des pouvoirs publics, mettant en avant la responsabilité individuelle des utilisateurs eux-mêmes.

« Nous constatons une hiérarchisation des risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux différente selon les générations. Néanmoins, tous les Français se retrouvent sur le problème du harcèlement en ligne, qui a encore fait l'actualité il y a peu. Face à ces conséquences dramatiques, ils réclament une régulation accrue des plateformes, pour protéger les utilisateurs », commente Flavien Neuvy, Directeur de l'Observatoire Cetelem.

Méthodologie : Enquête réalisée par Harris Interactive en ligne du 21 au 22 juin 2023. Échantillon de 1043 personnes représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Semaine de 4 jours : l'intérêt des Français ne faiblit pas !



L'idée d'une semaine de travail de quatre jours continue de susciter l'intérêt, avec plus d'un travailleur français sur 5 (22 % contre 28 % au niveau monde) estimant qu'elle sera la norme dans son secteur d'activité dans les cinq prochaines années. C'est ce que révèle l'étude de l'ADP® Research Institute « *People at Work 2023 : l'étude Workforce View* » menée auprès de plus de 32 000 actifs dans 17 pays, dont près de 2 000 en France.

Par secteur d'activité, les salariés de l'industrie (31 %) sont les plus nombreux à affirmer que la semaine de 4 jours deviendra la norme, suivis par ceux de l'informatique et des télécommunications (27 %), de l'immobilier et du commerce (25 %). A l'inverse, les travailleurs des médias et de l'information ne sont que 15 % à faire cette projection.

Le maintien du salaire : un critère indispensable au déploiement de la semaine de 4 jours

Au-delà des projections, l'étude met en avant les préférences des collaborateurs en termes de flexibilité. Ainsi, 37 % des interrogés préféreraient travailler 4 jours par semaine, en conservant le même salaire,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

mais avec des journées de travail plus longues. Ce chiffre atteint 41 % chez les jeunes de 25-34 ans (contre 32 % des 18-24 ans), 40 % chez ceux qui pratiquent le travail hybride (contre 31 % chez ceux en 100 % télétravail) et 39 % chez les femmes (contre 35 % des hommes) et les parents (contre 34 % chez ceux qui n'ont pas d'enfant). Les salariés évoluant dans le commerce (44 %), l'hôtellerie-restauration (43 %) et les transports (41 %) en sont également particulièrement demandeurs, d'autant plus qu'il s'agit de secteurs dans lesquels le télétravail semble impossible à pratiquer pour la majorité des effectifs.

Le maintien d'un salaire identique reste un critère important dans la mise en place de la semaine de 4 jours, car seuls 9 % des interrogés accepteraient d'adopter ce type d'organisation pour un salaire moindre. En outre, dans le cas où ils ne pourraient pas être augmentés, la semaine de travail plus courte serait une alternative envisageable pour un quart des salariés (25 %).

Une part importante des salariés espère encore plus de flexibilité des horaires

Alors que les schémas classiques d'organisation du travail continuent d'évoluer, 18 % des travailleurs français (contre 33 % au niveau monde) considèrent que, d'ici cinq ans, la norme dans leur secteur d'activité sera de bénéficier d'une flexibilité totale des horaires de travail (à condition qu'ils parviennent à remplir leurs missions au regard d'indicateurs de productivité et de résultats). Ce sont les salariés des secteurs de la finance (27 %), des médias et de l'information (24 %) et de l'industrie (23 %) qui sont les plus nombreux à le penser. Quant au modèle de travail hybride (présentiel et télétravail), il devrait devenir une pratique standard selon 16 % des travailleurs (28 % au niveau monde), une projection qui est encore plus visible chez ceux exerçant dans l'informatique et les télécommunications (31 %), la finance et les services (26 %).

Emergence d'une flexibilité des congés payés

Outre la semaine de 4 jours, d'autres options permettant de bénéficier de plus de temps libre devraient voir le jour d'ici les 5 prochaines années. A l'échelle mondiale, plus d'un quart des travailleurs (27 %) estime que, d'ici cinq ans, l'acquisition de jours de congés supplémentaires sera la norme. Ils ne sont que 11 % en France.

Et pour 18 % des collaborateurs dans le monde (10 % en France), il sera normal d'avoir la possibilité de réduire son salaire en échange d'un plus grand nombre de jours de congés annuels, tandis que 12 % (contre 7 % en France) anticipent que les congés illimités deviendront monnaie courante.

Les attentes dans ce domaine se révèlent plus élevées chez les jeunes travailleurs (respectivement 20 % et 14 % des 18-24 ans), ce qui laisse à penser qu'une nouvelle transformation des normes admises au travail se profile à l'horizon.

« *Nous constatons toujours dans cette étude la demande pour un meilleur équilibre vie professionnelle-vie privée ; cette attente existe depuis longtemps mais cela s'est clairement accélérée depuis trois ans. Lorsqu'il n'est pas possible de proposer du télétravail ou un format de travail hybride, les employeurs peuvent répondre aux attentes de leurs talents par d'autres moyens, comme la mise en place de la semaine de 4 jours, pour les fidéliser et les motiver* » estime **Carlos Fontelas de Carvalho, Président**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

d'ADP en France et en Suisse.

« *Cependant, il est nécessaire de faire preuve de vigilance car les risques d'épuisement professionnel chez les salariés existent, que ce soit en travaillant sur des journées plus longues ou en devant réaliser leurs missions en moins de temps. De plus, il est évident qu'une semaine de 4 jours génère aussi des défis considérables en termes d'organisation du travail et du maintien du service et n'est pas réaliste dans de nombreuses organisations.*

Ainsi, au-delà de ces nouveaux modes de travail, l'enjeu de rétention des talents passera par d'autres leviers comme le plaisir et l'épanouissement au travail, la progression des carrières et les opportunités de formation, très attendues notamment par les plus jeunes collaborateurs » conclut **Carlos Fontelas de Carvalho, Président d'ADP en France et en Suisse.**

Apocalypse zombie : privilégiez le Sud pour survivre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

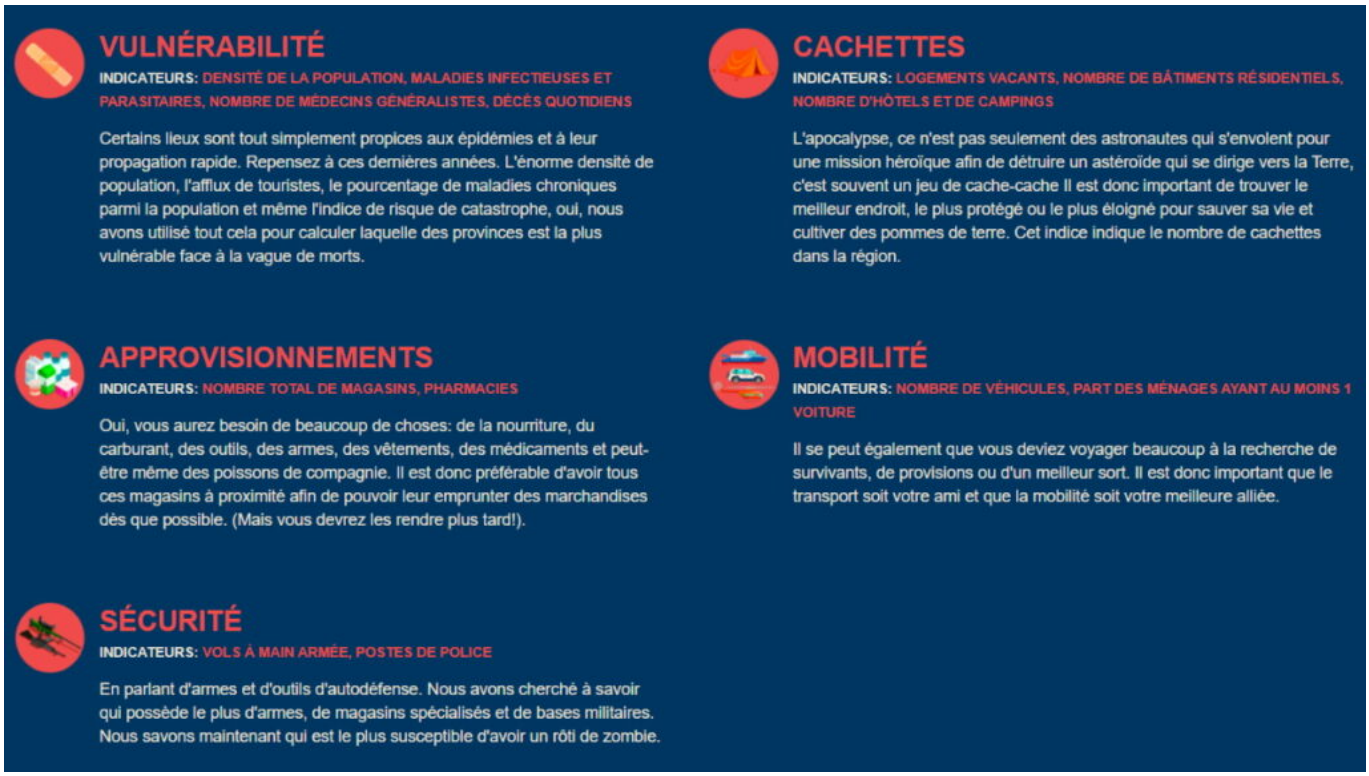


La canicule fait parfois chauffer certains cerveaux… Comme ceux de l'équipe de Rentola.fr, qui dévoile une étude insolite dans laquelle sont classés les départements français en fonction de la possibilité d'y survivre en cas d'apocalypse zombie. Celle-ci conclut que le Sud est définitivement l'endroit à privilégier.

Ces dernières années, le monde a fait face au Covid, à la guerre, aux changements socio-économiques, aux changements climatiques… Et bien d'autres problèmes. Comme si cela n'était pas suffisant, Rentola.fr, plateforme de logements locatifs, a imaginé une situation encore pire. Et si le monde était envahi par une épidémie qui transforme les gens en zombies ? A partir de cet étonnant postulat, Rentola.fr a tenté de déterminer l'endroit le plus sûr de France pour survivre en cas d'apocalypse zombie.

Cette étude, surprenante, a été réalisée à partir des données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Cinq catégories de données (vulnérabilité, cachettes, approvisionnements, sécurité, mobilité) ont été élaborées et analysées afin de trouver l'endroit le plus sûr en fonction du score obtenu dans chacune des catégories. Les cinq catégories contiennent chacune un certain nombre de données considérées comme représentatives de la catégorie en question.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839



© rentola

Le Vaucluse arrive en 14e position des endroits les plus sûrs de France en cas d'apocalypse zombie, avec un score moyen de 6,90. Le département se classe 14e dans la catégorie vulnérabilité et 16e dans la catégorie sécurité, mais obtient de moins bons classements dans les autres catégories même s'ils restent au-dessus de la moyenne. Dans l'ensemble, le Sud est l'endroit à privilégier pour survivre. Le top 10 des lieux les plus sûrs compte 7 départements du Sud, dont les Bouches-du-Rhône qui arrivent en tête des départements les plus hostiles aux zombies.

L'Île-de-France est le pire endroit pour survivre

Les trois plus mauvais résultats sont situés près de Paris. Parmi eux, la Seine-Saint-Denis occupe la dernière place du classement (94e) et obtient le score le plus bas dans la catégorie cachettes. Les départements des Yvelines et de l'Oise sont proches de la capitale française, géographiquement, mais aussi en matière de mauvais classement dans presque toutes les catégories.

L'Île-de-France apparaît comme l'endroit où il ne vaut mieux pas se trouver lorsque des dizaines de zombies arrivent. A l'inverse du Sud, cette région abrite 7 des 10 départements les moins bien classés. Les Hauts-de-Seine (5e), le Val-de-Marne (8e), l'Essonne (9e) et le Val-d'Oise (10e) ont des classements inférieurs à la moyenne dans toutes les catégories, ce qui fait de cette région dense le pire endroit où traîner un jour d'apocalypse zombie.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



© rentola

Malgré le fait que presque tous les départements situés en île de France se retrouvent en bas du classement, la capitale obtient la 22e place. Paris est une ville très densément peuplée et vulnérable à la menace de la propagation du virus, ce qui se traduit par un faible score dans cette catégorie. Dans le même temps, la capitale se classe 2e dans la catégorie sécurité et 5e dans la catégorie approvisionnement. Un score assez élevé dans la catégorie cachette, mais là où le bât blesse, c'est au niveau de la mobilité. Si vous vous retrouvez au cœur de l'apocalypse, il vous sera difficile de quitter Paris.

Cliquez ici pour accéder à l'étude complète et au classement

Privilégiez le littoral méditerranéen

Selon les résultats de l'étude, pour optimiser ses chances de survie, il est conseillé de vivre dans le Sud de la France à proximité de la côte méditerranéenne. 9 des 10 premiers départements sont situés directement ou à proximité de cette frontière naturelle qui protège contre les menaces venant du Sud et contre celles du Nord, pour celles et ceux vivant sur l'eau.

Ainsi, vivre quelque part entre Perpignan et Nice peut non seulement être agréable au quotidien, mais aussi sauver des vies en cas d'apocalypse zombie.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Méthodologie *: toutes les données ont été collectées et traitées par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Les dernières données disponibles ont été utilisées pour chaque source de données. La normalisation Min-Max a été utilisée pour indexer les sources de données en question. Ce moyen d'indexation permet de convertir tout type de données en une valeur comprises entre 1 et 10, où 1 représente la valeur la plus faible / mauvaise et 10 la valeur la plus élevée / la meilleure dans les catégories en question. Pour garantir un résultat aussi précis et représentatif que possible, tous les départements pour lesquels il manquait plus de deux sources de données ont été retirés de l'indice de qualité.*

Greenwashing : les Français ne croient pas (ou plus) aux promesses des entreprises

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



« Zéro carbone », « climatiquement neutre », « 100 % compensé » … À l'heure où les consommateurs accordent de plus en plus d'importance aux étiquetages et à l'origine des produits, les entreprises sont sommées de s'engager, et d'assumer leur rôle sociétal. Si certaines s'efforcent de bonne foi de jouer le jeu, d'autres, succombent à la tentation du greenwashing.

Dans ce contexte de surenchère verte et de multiplication des déclarations d'intention, Goodvest, la première assurance-vie compatible avec l'accord de Paris sur le climat, a réalisé, en partenariat avec Poll&Roll, un sondage destiné à évaluer les perceptions des Français à l'égard du greenwashing. D'après cette étude, l'immense majorité d'entre eux estiment que les entreprises ont tendance à induire les consommateurs en erreur lorsqu'elles communiquent sur leurs engagements environnementaux. Preuve que les limites du greenwashing n'ont pas encore été intégrées par tous les faiseurs de discours publicitaires.

Plus de 7 Français sur 10 expriment leur méfiance envers les entreprises dites « engagées »

Ici, une multinationale alimentaire « s'engage » dans la chasse au carbone ; là, des cosmétiques affichent des « ingrédients naturels » ; ailleurs, des packagings empilent photos d'arbres et images d'éoliennes. À une époque où l'environnement se hisse parmi les principales préoccupations des populations, les marques s'emploient à montrer patte verte. Peut-être en vain : selon l'étude Goodvest, 75 % des Français se disent méfiants à l'égard des promesses écologiques des entreprises. 70 % déclarent même qu'elles ne

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

les incitent aucunement à se tourner vers leurs offres de produits et services.

Dans le détail, sur le millier de sondés, seuls 16 % estiment que les promesses environnementales relèvent d'un véritable engagement. 25 % les jugent opportunistes tandis que 50 % les considèrent comme des éléments de marketing destinés à soigner son image. Enfin, 9 % les perçoivent purement et simplement comme de la publicité mensongère.

Édifiants, ces chiffres s'expliquent peut-être en partie par la surenchère du greenwashing, qui décrédibilise les acteurs et lasse les consommateurs. Surtout quand elle ne s'accompagne de nulle démonstration de bonne foi. Pour 2/3 des Français (61 %), en effet, aucune entreprise n'a jamais apporté la moindre preuve concrète de son action écologique. Mieux (ou pire, c'est selon) : 28 % disent en avoir eu, mais sans pour autant avoir été convaincus.

Greenwashing : la finance, présumée coupable

Si l'incrédulité est globale, certains secteurs sont néanmoins davantage pointés du doigt. Tout en haut de la liste, la finance, qui ne recueille la confiance que de 4 % des Français. À 41 %, les sondés expriment même une forte défiance envers les promesses écoresponsables des acteurs financiers. C'est une surprise qui n'en est pas une : entre méfiance et méconnaissance, les Français ont traditionnellement un rapport compliqué à la finance. Un autre facteur d'explication est à chercher dans les manquements du secteur lui-même, souvent épinglé pour son absence de transparence, notamment en matière environnementale.

À peine moins épargnés, l'automobile et le transport, perçus par définition comme polluant, qui s'attirent la méfiance de respectivement 37 % et 31 % des personnes interrogées. La mode également, citée par 29 % des Français. Un chiffre qui atteint même 30 % chez les jeunes (18-34 ans), pourtant l'une des principales cibles du secteur de l'habillement.

Un cas plus complexe est celui de l'alimentaire. En effet, il est simultanément le secteur en qui les Français ont le plus confiance et l'un de ceux qui focalisent le plus de soupçons en matière de discours écologiques. En ce domaine comme en d'autres, l'industrie agroalimentaire est un sujet clivant. Bien que pris dans de nombreux scandales, le secteur conserve ses labels reconnus et plébiscités, dont les produits bio sont les « happy few ». En effet, le pourcentage de personnes consommant du bio au moins une fois par mois a doublé en 15 ans, passant de 37 % à 65 %. L'alimentaire est donc à la fois un marché de tous les doutes et de confiance.

Les consommateurs demandent à mieux encadrer l'affichage environnemental

Pour terminer, 72 % des Français sont convaincus de la nécessité de mieux réguler en France les promesses écologiques des entreprises. À qui confier cette mission ? 2 sondés sur 3 répondent les pouvoirs publics, la préférence allant nettement plus aux autorités françaises (40 %) qu'à l'Union européenne (21 %). Démonstration de plus, s'il le fallait, que le cadre national reste le plus efficace aux yeux des Français.

Peut-être plus surprenant au regard des autres résultats de l'étude, 30 % des personnes interrogées

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

considèrent au contraire qu'il est du rôle des entreprises elles-mêmes d'assurer cette régulation. Chiffres dans le chiffre des plus intéressants : cette opinion est partagée par seulement 25 % des 18-34 ans tandis qu'elle l'est par 36 % des plus de 65 ans, soit un écart de 11 points. Des pourcentages qui peuvent participer à valider l'idée d'une jeunesse défiante vis-à-vis du monde de l'entreprise et en demande de politique.

Il n'en demeure pas moins, en matière de greenwashing, que tout repose *in fine* sur les épaules du consommateur. C'est à lui de faire le tri et de dénoncer les discours qui lui paraîtraient trompeurs. Parce qu'il restera toujours difficile, même avec les meilleures lois du monde, d'interdire à une entreprise de repeindre (abusivement) ses enseignes en vert.

Retrouvez la méthodologie et l'intégralité de l'étude en cliquant ici.

Assurance auto : Avignon parmi les villes les plus chères de France



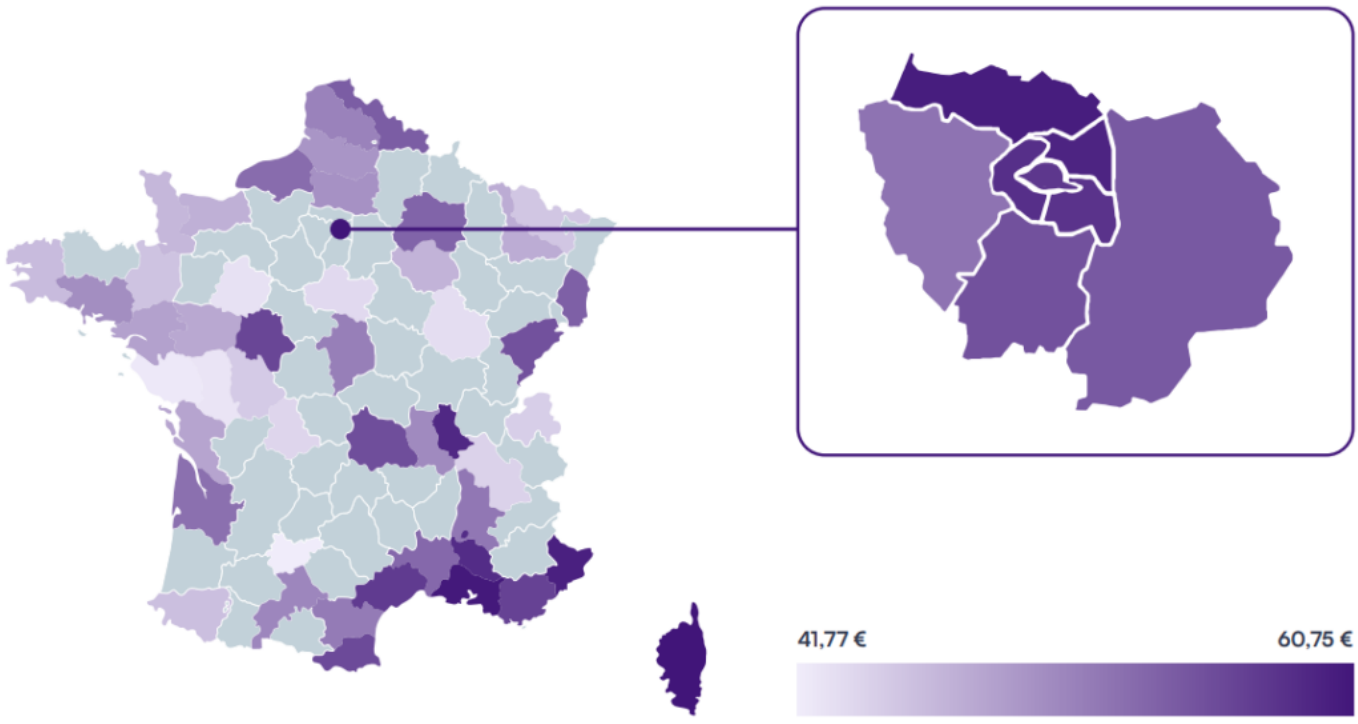
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

La récente étude réalisée par la néo-assurance Leocare révèle le classement des villes les moins chères de France en matière d'assurance automobile. Avignon se classe 82e parmi les villes les moins chères.

Le prix de l'assurance auto varie en fonction de plusieurs critères tels que le type de véhicule, l'expérience de conduite, l'âge, le niveau de protection ainsi que la compagnie d'assurances choisit. Cependant, même avec des profils similaires, d'importantes différences subsistent en fonction du lieu de résidence. En comparant 100 villes de France, l'étude réalisée par Leocare a observé des variations de tarifs moyens mensuels pouvant atteindre 45% d'une ville à l'autre.

Parmi le classement des villes les moins chères, Avignon arrive en 82e place avec un prix moyen mensuel de l'assurance de 47,20€. Un classement bas, comme plusieurs villes du sud. En effet, il ressort du classement que les villes où la cotisation d'assurance est la plus chère sont situées en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en banlieue parisienne. En PACA, Nice, Antibes et Marseille se classent respectivement en 97e (49,02€), 98e (49,58€) et 99e (56,48€) positions.



Prix moyen mensuel de l'assurance automobile dans chaque département © Leocare

Toujours selon ce classement, Montauban se distingue comme la ville où l'assurance automobile est la moins coûteuse (41,77€), suivie de près par La Roche-sur-Yon (41,79€), Niort (42,50€) et Le Mans (42,59€).

Ces écarts de prix s'expliquent principalement par les accidents, vol, catastrophe naturelle, le coût de la main-d'œuvre, qui, selon leur fréquence, augmentent le montant moyen de l'assurance. Partant de ce

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

constat, les grandes agglomérations sont les moins avantageuses. Mécaniquement, les villes densément peuplées, avec une concentration élevée de véhicules, présentent logiquement plus de risques de sinistres.

Accéder au classement des 100 villes

Méthodologie : Leocare s'est focalisée sur les prix d'assurance auto pratiqués dans les 100 villes métropolitaines les plus peuplées de France. Les tarifs indiqués correspondent au profil d'un conducteur avec au moins 24 mois d'assurance au cours des 36 derniers mois, sans sinistre ni suspension ou annulation de permis, ni de condamnation pour alcoolémie, stupéfiants, délit de fuite ou refus d'obtempérer. Il possède une Peugeot 208 (1.2 PureTech 110 Allure Eat 6 CV, immatriculée en 01/2018) pour un usage strictement privé. La formule choisie est « Tous risques » avec franchises (50 euros pour le Bris de glace et 330 euros pour les dommages tous accident, vol et incendie) et un plafond de 1 million d'euros pour la protection du conducteur.

Vallon de l'Aiguebrun : le parc naturel régional du Luberon étudie la fréquentation du site

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Depuis le 27 avril et jusqu'à mi-septembre, le Parc naturel régional du Luberon étudie la fréquentation touristique dans le vallon de l'Aiguebrun, 3e site naturel le plus fréquenté du département.

Le Luberon est soumis à une forte attractivité touristique, notamment en haute saison où l'on observe des pics de sur-fréquentation en période estivale et lors des week-ends prolongés de mai et juin. Ces flux de visiteurs ne sont pas sans conséquence quant à leur impact sur les milieux naturels les plus fragiles, comme le vallon de l'Aiguebrun, 3e site naturel le plus fréquenté du département.

Afin de cerner la situation, et de pouvoir s'appuyer sur des données chiffrées, la Parc naturel régional du Luberon, en partenariat avec la commune de Buoux, a sollicité un financement de la Région Sud, à 80%, pour commander une étude de fréquentation au bureau d'études Traces TPI. Le périmètre de l'étude couvre également les communes d'Auribeau, Bonnieux, Saignon et Sivergues.

En ligne, auprès des habitants et sur le terrain, des enquêtes auprès des visiteurs sont conduites depuis fin avril, et ce, jusqu'à mi-septembre. A partir des résultats récoltés, une analyse des besoins sera réalisée, communiquée et partagée. Des solutions pourront être envisagées, en co-construction avec les acteurs locaux, pour améliorer la gestion du site, l'expérience de visite, la quiétude des habitants et assurer la préservation de l'espace naturel sensible.

J.R.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Intérim : nouvel eldorado de l'emploi en France ?



Dans un contexte social chahuté, les Français voient dans l'intérim une solution à de nombreux maux : baisse du chômage, formation des jeunes, réinsertion, obtention plus facile d'un CDI… L'intérim, serait-il le nouvel eldorado de l'emploi ? Partnaire, acteur du travail temporaire, fait le point au travers d'une étude menée avec OpinionWay sur la perception du travail intérimaire auprès des actifs en France, ses enjeux et sa place au cœur de la problématique de l'emploi.

Après une crise sanitaire mondiale qui a tout chamboulé sur son passage, le rapport au travail connaît lui aussi un nouveau visage : précarité croissante de l'emploi, pénurie de profils dans des secteurs d'activités majeurs, jeunes et seniors dans des situations critiques de recherche d'emploi, démissions à un niveau record, mais aussi évolution de la relation au travail avec une recherche toujours plus forte d'équilibre et de flexibilité.

En août 2022, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente

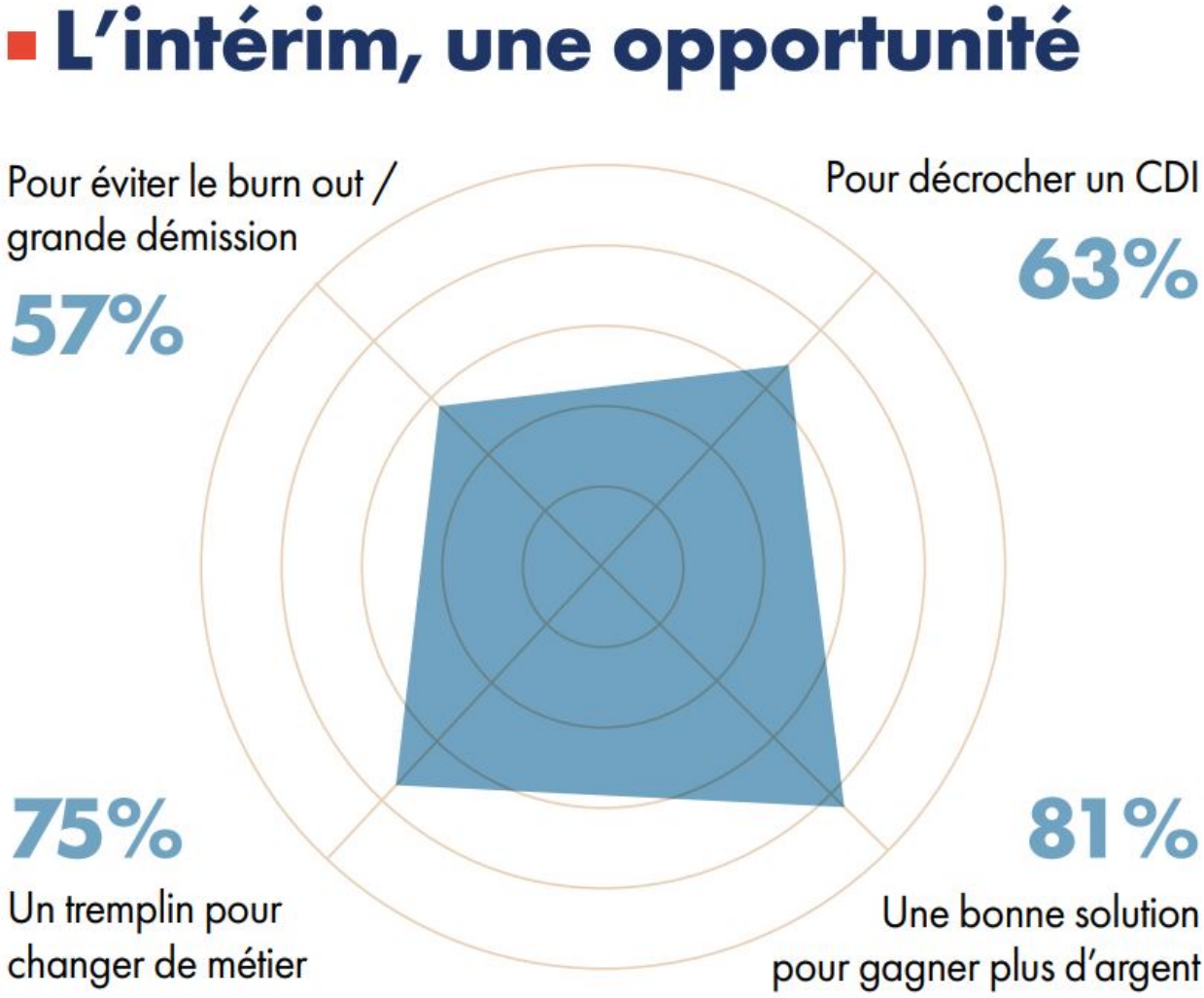
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

695 650 équivalents temps plein (ETP), soit une hausse de 1,7% par rapport à août 2021, progressant de 11 915 ETP en un an. Sur le marché, le « recrutement CDI » est à +31,3% à fin juillet. Au sein du groupe Partnaire, le chiffre est de +45,53%, soit une hausse de 45% par rapport à 2021.

L'intérim est une solution jugée légitime par les Français interrogés par Partnaire, pour soutenir les problématiques RH d'aujourd'hui. En effet, pour 86% des actifs, le travail temporaire est l'opportunité de donner une chance à tous d'être recruté et pour 63% de décrocher un CDI plus facilement. Face à une inflation grandissante, qui impacte les revenus des foyers, 81% des Français actifs disent que l'intérim est une bonne solution pour gagner plus d'argent. Pour ce qui est de l'équilibre vie personnelle, vie professionnelle, 66% pensent que ce mode d'emploi favorise un meilleur « équilibre bien-être » et pour 75% des personnes interrogées, l'intérim est un tremplin pour changer de métier. Enfin, tous les domaines dans lesquels le besoin de main-d'œuvre est fort sont jugés adaptés à l'intérim : BTP (61%), industrie (58%), logistique/distribution (57%) et hôtellerie/restauration (54%).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839



Une image positive de l'intérim…

55% des actifs interrogés ont déjà travaillé en tant qu'intérimaire (59% des hommes vs 51% des femmes). Aujourd'hui, au sein de la population active non-intérimaire, 1 personne sur 5 déclare qu'il pourrait travailler en intérim dans les prochains mois. 92% des actifs préféreraient être intérimaires plutôt qu'au chômage. Si les hommes font davantage l'expérience de l'intérim au cours de leur vie, le profil tend à évoluer selon les Français interrogés : les femmes sont sur-représentées depuis 2 ans tout comme les jeunes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

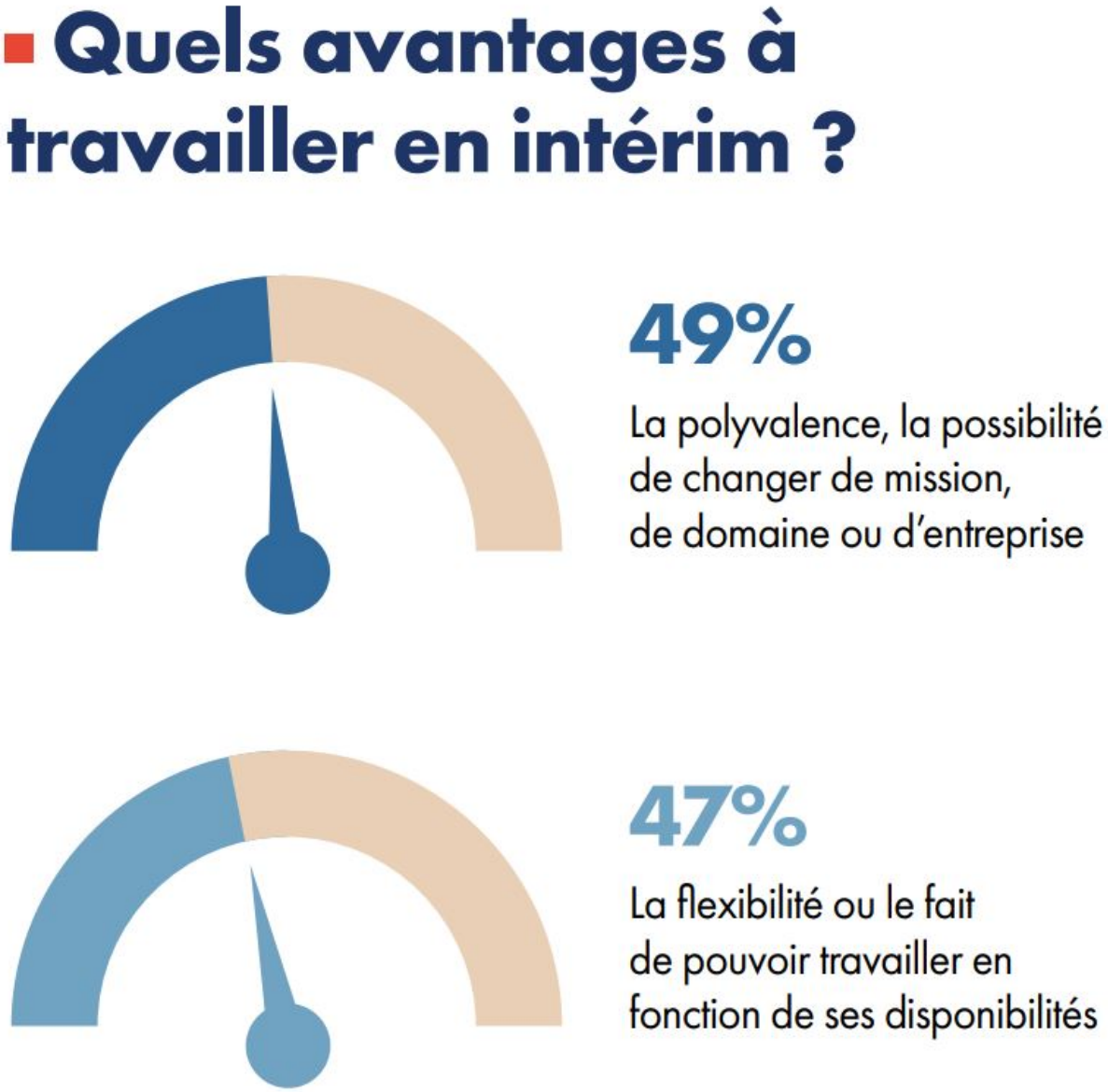
Ecrit par le 1 novembre 2026

Alors que 17% des actifs non-intérimaires qui ont déjà tenté l'expérience l'ont fait pour la dernière fois il y a moins de 2 ans, cette proportion monte à 23% chez les femmes contre 13% chez les hommes et à 29% auprès des moins de 35 ans.

Plusieurs avantages à l'intérim sont mis en avant : la polyvalence et la possibilité de changer de mission, de domaine ou d'entreprise (49%), ainsi que la flexibilité ou le fait de pouvoir travailler en fonction de ses disponibilités (47%). Pourtant, l'adaptation à l'intérim reste aux yeux des Français « pas donnée à tout le monde ». Pour 78% d'entre eux, il faut une forte capacité d'adaptation pour prétendre au travail temporaire et un bon moral pour supporter la précarité entre deux missions (56%).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

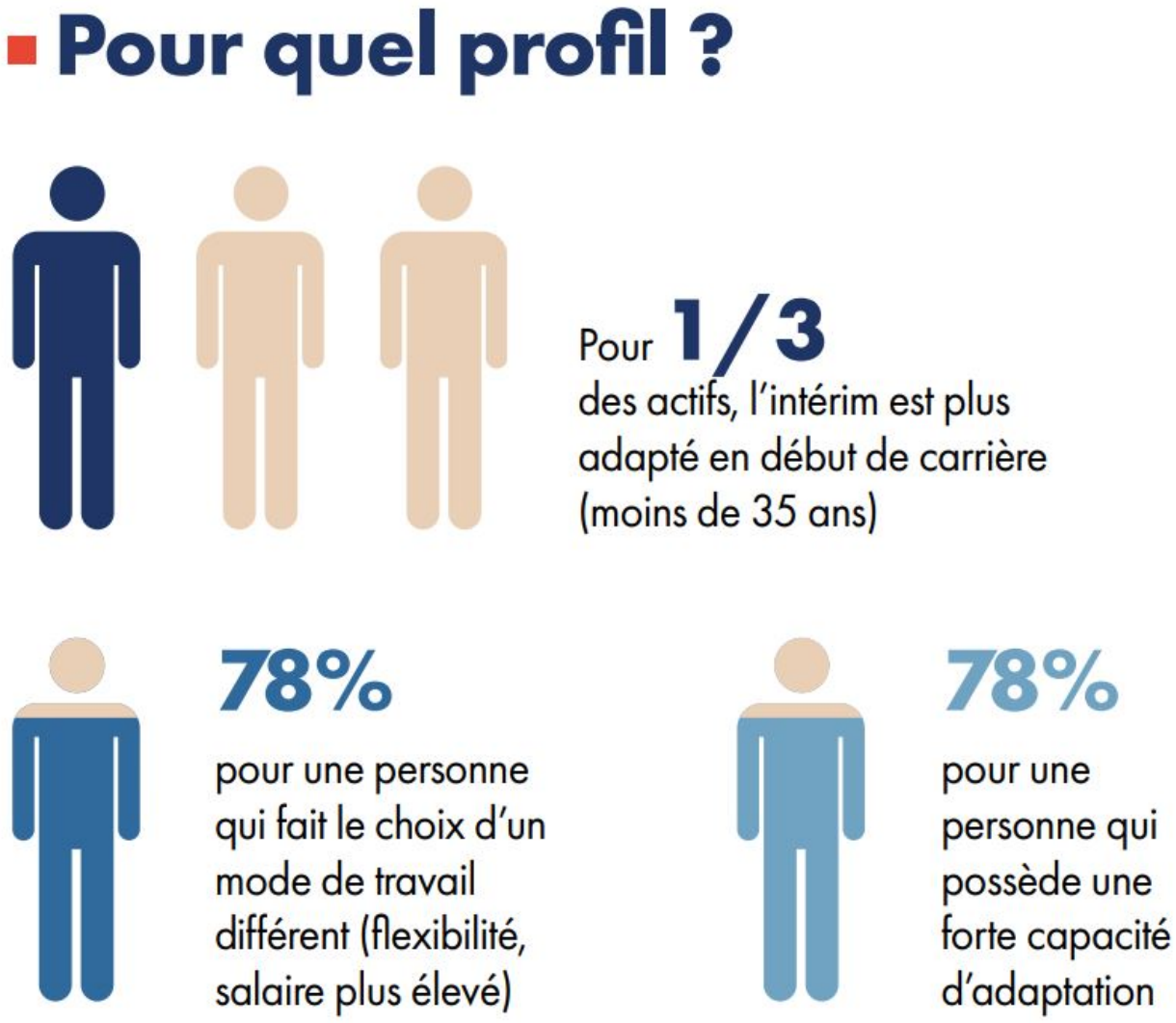
Ecrit par le 1 novembre 2026



Pour un tiers des actifs, l'intérim est plus adapté en début de carrière (moins de 35 ans) et pour 78% d'entre eux, c'est une personne qui fait le choix d'un mode de travail différent avec les avantages de la flexibilité et d'un salaire plus élevé.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



...mais un besoin d'éducation et de pédagogie sur les règles en vigueur

44% des personnes interrogées déclarent connaître très bien ou assez bien la réglementation liée à l'intérim. 59% pour les salariés ayant déjà travaillé en intérim et 84% pour ceux en poste actuellement.

Au travers de l'étude Partnaire-OpinionWay, il ressort de la part des Français interrogés, une image positive de l'intérim, vécue au sein d'un contexte du marché de l'emploi complexe et bousculé. Un mode de travail différent, reconnu comme un choix et unanimement préféré au chômage. Avec des avantages

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

pour les deux signataires du contrat de travail : pour l'entreprise, la chance de bénéficier de plus de souplesse pour simplifier la gestion du personnel (72%) et pour le travailleur, des avantages pluriels (salaire, polyvalence et flexibilité).

Enfin, aujourd'hui, 1 actif non-intérimaire sur 2 serait prêt à tenter l'aventure du travail temporaire.

Etude menée en ligne par OpinionWay pour le groupe Partnaire, auprès d'un échantillon de 1 459 actifs de 18 à 55 ans. Le terrain a été réalisé du 23 au 29 septembre 2022.

Cadeaux de Noël : en Paca, les parents sont parmi les plus généreux du pays



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Alors que les fêtes de fin d'année approchent à grands pas, le Teenage Lab de Pixpay, la carte de paiement, dévoile son baromètre annuel « Cadeaux de Noël : les habitudes des ados et de leurs parents ».

Budgets, cadeaux, attentes… Le nouveau baromètre annuel « Cadeaux de Noël : les habitudes des ados et de leurs parents », réalisé par le Teenage Lab de Pixpay, est l'occasion de découvrir comment les familles françaises se préparent pour Noël, mais aussi de comparer les habitudes en fonction des régions.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les parents sont parmi les plus généreux du pays. Alors que la moyenne nationale du budget cadeaux des parents est de 160€, elle s'élève à 180€ en Paca. La région se classe 4ème derrière la Nouvelle-Aquitaine (192€), la Bourgogne-Franche-Comté (193€) et la Corse, loin devant avec un budget moyen de 270€. De l'autre côté du Rhône, en Occitanie, les parents sont le reflet de l'hexagone avec un budget cadeaux identique au budget national.

Si les parents sont 85% à déclarer pouvoir offrir de l'argent à Noël à leur enfant (54% de « pourquoi pas » et 31% de « je trouve ça sympa »), les adolescents ne sont que 67% à préférer recevoir de l'argent plutôt que des cadeaux. Une tendance qui s'inscrit dans la durée, ils étaient 68% en 2021.

Toujours concernant les adolescents, en Paca, les jeunes allouent 83€ pour leurs cadeaux de Noël contre 78€ à l'échelle nationale. Là encore la région se classe 4ème derrière la Corse (95€), l'Auvergne-Rhône-Alpes (98€) et la Bourgogne-Franche-Comté (113€). Les adolescents d'Occitanie arrivent juste derrière ceux de Paca avec un budget de 82€.

Enquête réalisée entre le 21 et le 28 novembre auprès de 1600 adolescents et 625 parents utilisateurs de l'application Pixpay.

Plus de trois quarts des télétravailleurs effectuent des heures supplémentaires non rémunérées

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



A la suite de la crise du Covid-19, le télétravail et le travail hybride font désormais plus largement partie du paysage professionnel. Les accords de télétravail ont ainsi été multipliés par dix en quatre ans selon la Dares. S'il existe de nombreux avantages à travailler chez soi ou à distance, c'est cependant loin d'être la panacée. C'est ce que révèle l'enquête intitulée « People at Work 2022 : l'étude Workforce View », d'ADP (Always Designing for People), réalisée auprès de plus de 32 924 actifs dans 17 pays, dont près de 2 000 en France.

Les télétravailleurs sont plus enclins à se sentir optimistes concernant les 5 prochaines années au niveau professionnel (76%), comparé à 69% de leurs pairs qui se déplacent sur leur lieu de travail. Faut-il y voir un lien avec la volonté de nombre d'entre eux de changer de plan de carrière ? Ils sont ainsi bien plus sujets que leurs homologues qui travaillent sur site à y avoir songé au cours des 12 derniers mois (67% contre 45%). Les différentes options vont du changement de secteur d'activité (21%), à la demande d'un congé sabbatique (20%), du passage d'un temps plein à un temps partiel (15%), jusqu'au lancement de leur propre activité (13%).

Un stress accentué en télétravail

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

L'étude montre que le télétravail n'évite pas certains écueils. Ainsi, contrairement au reste du monde (24%) ou même à la moyenne européenne (33%), les salariés avec enfants en France estiment en majorité que le télétravail a rendu plus difficile leur gestion de la parentalité (41%). Seuls 22% pensent que cette pratique a facilité leur vie en tant que parent qui travaille, contre 46% au niveau monde.

De plus, il semblerait que le travail à distance accentue le stress. En effet, 70% des télétravailleurs (contre 58% de leurs collègues sur site) ressentent au moins une fois par semaine du stress au travail. Et ils sont plus susceptibles d'avoir l'impression que leur travail pâtit de niveaux de stress importants que leurs collègues sur site (44% contre 33%).

Contrairement au niveau monde où parmi les télétravailleurs, 7 sur 10 (70%) affirment se sentir soutenus par leur direction en matière de santé mentale au travail (contre 51% pour leurs collègues sur site), ils sont moins de la moitié en France (49% contre 45% des salariés sur site) à considérer recevoir de l'aide de la part de leur manager dans ce domaine. Il est vrai que pour plus de la moitié d'entre eux (54%), le télétravail rend plus difficile la détection par les managers au sein de leurs équipes de problèmes de santé mentale, de gestion du stress ou de charge de travail.

Néanmoins, seuls 2 télétravailleurs français sur 10 déclarent que leur employeur ne prend aucune mesure proactive pour favoriser leur bonne santé mentale au travail alors que ce nombre monte à 48% parmi ceux qui travaillent sur site.

Les télétravailleurs offrent le plus d' « heures gratuites » à leurs employeurs

Plus de trois quarts des télétravailleurs (76% contre 51% de leurs collègues sur site) déclarent effectuer des heures supplémentaires non rémunérées. Ils donneraient en moyenne à leurs employeurs l'équivalent de 7,65 heures supplémentaires non rémunérées effectuées sur leur temps libre chaque semaine, comparé à la moyenne de 4,3 heures pour ceux qui exercent sur site. Ces chiffres montrent que les salariés à distance effectuent des heures supplémentaires chaque jour sans rémunération additionnelle, qu'il s'agisse de commencer plus tôt ou de se déconnecter plus tard, de faire des pauses raccourcies, de se rendre disponibles en dehors des horaires de travail normaux et donc de répondre toujours présent.

« la quantité d'heures supplémentaires non rémunérées réalisées par les télétravailleurs est un constat inquiétant mis en avant par notre étude, avec notamment le risque de ne pas respecter le droit à la déconnexion. Par conséquent, les employeurs qui accèdent aux demandes de télétravail ont sans doute intérêt à les accorder de façon progressive, afin que le collaborateur ne passe pas à 3 jours de télétravail du jour au lendemain. Les entreprises peuvent aussi envisager de former leurs managers de proximité au management à distance, à la détection des 'signaux faibles' pour prévenir les risques psycho-sociaux » déclare Carlos Fontelas De Carvalho, président d'ADP en France et en Suisse.

Il poursuit : « Si le télétravail peut être un outil formidable dans certaines circonstances, il faut aussi être conscient qu'il doit être accompagné pour éviter de générer du stress supplémentaire, voire de mener au burn-out. Le travail hybride est sans doute une solution à privilégier lorsqu'elle est possible : elle répond aux attentes de flexibilité des salariés tout en assurant une présence sur site régulière, plus jours par semaine pour maintenir le lien.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Enfin, il est nécessaire que toute l'organisation des ressources humaines soit à l'écoute, d'où l'importance de se doter de solutions adéquates, par exemple un système de gestion des temps et des activités qui permettent de mesurer clairement les horaires et les présences. Ce type d'outil peut permettre aux équipes RH de libérer du temps dédié à la gestion administrative pour mieux accompagner les managers et mener des enquêtes ouvertes sur ces éventuelles inégalités entre salariés sur site et télétravailleurs » conclut Carlos Fontelas De Carvalho.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !